



Mobilisation des retraité-e-s le 9 juin

Dans la Nièvre : les organisations de retraités
CGT-FO-Unir CFE CGC-FGR FP-FSU-LSR Cosne
appellent à un rassemblement à 16 h
devant la Préfecture à Nevers

Alors que le gouvernement rabâche dans les médias que maintenant « *la relance est revenue* », que « *ça va mieux* », la situation des retraité-e-s ne cesse de se dégrader. Depuis maintenant plus de 30 mois nos revenus diminuent sous le double effet du quasi blocage des pensions et retraites complémentaires, et des mauvaises mesures fiscales.

Près de 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté

En matière de fiscalité, le gouvernement a confirmé sa volonté de mettre fin à la ½ part fiscale supplémentaire pour la majorité des contribuables célibataires, divorcés ou veufs, vivant seuls, n'ayant pas d'enfants à charge et ayant au moins un enfant majeur.

Il a confirmé aussi qu'il maintenait l'imposition des majorations de retraite pour les parents d'au moins 3 enfants, ce qu'il a décidé à partir des revenus de 2013.

Beaucoup de retraités ont perdu des exonérations en matière d'impôts locaux ou de cotisations sociales.

Ces deux mesures s'ajoutent à la taxe de 0,3 %, dite CASA, pour faire payer par les retraité-e-s l'aide à l'autonomie. Alors que le gouvernement maintient les baisses d'impôts pour les entreprises et les plus riches, droit dans ses bottes, il refuse le rétablissement de la demi-part supplémentaire et le rétablissement de la nonimposition des majorations de pension ! La TVA est bien lourde pour les retraites, surtout les plus basses. C'est bien l'impôt le plus injuste.

Nombre de retraités n'ont même plus les moyens de se soigner

Comment accepter que des milliers de retraités soient obligés de reprendre un travail pour survivre ?

En 30 ans, le total des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 20 ! Pendant ce temps les salaires, les pensions sont loin de suivre cette progression ! La France est un pays riche et, pourtant, les inégalités ne cessent de se creuser : si, en 2002, les 10 % les plus riches avaient un revenu six fois supérieur aux 10 % les plus pauvres, dix ans plus tard, c'est plus de sept fois.

Les retraités ont le droit de vivre décemment. La retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la carrière.

Les organisations de retraité-e-s mobilisent depuis de nombreux mois Dans l'unité, le 9 juin dans toute la France agissons pour :

- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- Une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une carrière complète.
- Le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités.
- L'amélioration du pouvoir d'achat des retraites, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources dans le régime général.
- Le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).